

LIGUE OCCITANIE DE TAMBOURIN

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU 12-09-2022

CONVOQUÉS :

Mmes DELANOY Célia, GANIVENG Patricia, VESSIERE Magali.
Mrs ARRAZAT Denis, BELHOUARI Jean-Christophe, CASTILLO Eric, CATALAN Valentin, ELICES Célestin, ESTIMBRE Nicolas, GARNIER Christophe, GOUNEL Frédéric, LABARIAS Bernard, LAMOLE Max, OM Patrice, RECASSENS Laurent, ROUSSE Paul, SERRANO Robert, VIDALER Mathieu.

INVITÉES :

Mmes DELANOY Célia, FERRIER Carole.

PRÉSENTS :

Mmes FERRIER Carole, DELANOY Célia, VESSIERE Magali.
Mrs ARRAZAT Denis, CASTILLO Eric, CATALAN Valentin, GOUNEL Frédéric, LABARIAS Bernard, LAMOLE Max, SERRANO Robert.

EXCUSÉS :

Mme GANIVENG Patricia.
Mrs ESTIMBRE Nicolas, OM Patrice,

ABSENTS :

Mrs BELHOUARI Jean-Christophe, ELICES Célestin, GARNIER Christophe, RECASSENS Laurent, ROUSSE Paul, VIDALER Mathieu.

ORDRE DU JOUR

- + Informations générales (*Président*)
- + Intervention du trésorier :
 - o Factures impayées.
 - o Points sur l'état des finances.
- + Intervention de la commission sportive
 - o PLANIFICATION DES PROJETS D'ANIMATION de l'année 2022/2023:
 - Organisation d'un stage au Taurus à Mèze du Mercredi 02 au Samedi 05 Novembre.
 - Retour favorable de l'appel à projet "Sport adapté" : organisation des cycles au sein des établissements spécialisés et d'un tournoi de fin d'année.
 - Renouvellement du Total Festum avec les calandretas de l'Aude et de l'Hérault à Béziers
 - Forte demande d'animation en Midi Pyrénées: quelles solutions?
 - o CHAMPIONNAT:
 - Diffusion aux clubs de l'organisation du championnat Jeunes 2022 / 2023.
 - Points de règlement spécifique aux jeunes à éclaircir.
 - Organisation de la Coupe de la Ligue Jeunes en Février à Béziers.
 - Bilan Championnat Ligue et Coupe Nelson Paillou.
 - Point sur la coupe des vétérans.
- + Service civique : quel avenir ?
- + Divers

Début de la réunion à 19h15

FINANCES

- ✚ Prévoir une augmentation des salaires pour nos 2 salariés à compter du 1er Octobre 2022.
- ✚ Remplacement des chèques cadeaux par une prime de fin d'année (prime Macron exonérée de charge). Cette prime sera versée sur le salaire du mois de Novembre 2022.

Voté à l'unanimité

- ✚ Remarque concernant les aides salariales : 2023 sera la dernière année (12 000€ pour Carole FERRIER)
- ✚ Préparation bilan annuel (estimation à fin septembre) :
 - Coût salaires + charges : 44 298.00 € sur 11 mois, soit environ 48 000.00 € sur l'année.
 - Entrées : 27 200.00 € pour les animations, 10689.00 € pour le reste, soit un total de 37889.00 €.
 - Bilan financier pour l'année en cours :
 - Dépenses : 97 465,00 € + 3480.00 € pour le solde de l'igloo.
 - Recette : 88 461.00 €
 - Soit un déficit d'environ -12 004.00 €

Rendez-vous pris avec le comptable pour le 3 octobre à 11h30 avec le Président et le trésorier de la Ligue Occitanie de tambourin.

COMMISSION SPORTIVE

- ✚ PLANIFICATION DES PROJETS D'ANIMATION de l'année 2022/2023:
 - Organisation d'un stage au Taurus à Mèze du Mercredi 02 au Samedi 05 Novembre. Acté. Pas de bus pour le transport. Stage en mode hébergement seulement. Trouver avec un club local (tennis de table, volley, ...) pour organiser une demi-journée d'échange.
Effectifs : 24 stagiaires, 2 éducateurs, 1 responsable de stage.
Budget : participation stagiaire 175€.
 - Retour favorable de l'appel à projet "Sport adapté" : organisation des cycles au sein des établissements spécialisés et d'un tournoi de fin d'année (lieu à confirmer).
 - Renouvellement du Total Festum avec les calandretas de l'Aude et de l'Hérault à Béziers place 14 Juillet si c'est possible (travaux). Dates envisagées : 25 mai ou 1 juin.
 - Demande d'animation sur la métropole de Montpellier via le CIRDOC au printemps 2023. PB de disponibilités de nos techniciennes.
 - Forte demande d'animation en Midi Pyrénées: impossible de tout assurer, délai de route important, on verra en fonction des dates sollicitées.
 - Intervention de nos techniciennes : **durée d'intervention minimale 2h00.**
- ✚ CHAMPIONNAT:
 - Diffusion aux clubs de l'organisation du championnat Jeunes 2022 / 2023.
 - Points de règlement spécifique aux jeunes à éclaircir : abandon du système entente entre club. Cette solution (dû à la période COVID et POST-COVID) incite les clubs à se regrouper plutôt que de faire l'effort de recherche de nouveaux adhérents. Comment donner la possibilité à une équipe incomplète de jouer en prenant un(des) licencié(s) d'un autre club, tout en restant dans le cadre es règlement actuel ?
 - Organisation de la Coupe de la Ligue Jeunes en Février à Béziers. Cette manifestation prévue et annulé cette année pour raison sanitaire devrait pouvoir avoir lieu en 2023.
 - Bilan Championnat Ligue :
Concernant les descentes, les clubs concernés sont Narbonne et Lavérune.
Concernant la montée, se sont Union Sportive Poussan et Tambourin Club Londonien, mais ce n'est pas encore acté car le barrage entre l'avant dernier de N1 et le second préposé à la montée en N2 ne s'est toujours pas joué !

Dans le cas où le barragiste de N2 gagnerait, Poussan serait seul en capacité de monter sinon en cas de défaite du barragiste de N2, le club de Notre Dame de Londres pourrait rejoindre Poussan.

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	PP	PC	GA
1	Vendémian Tambourin (Ligue ♂)	48	14	12	0	2	174	117	57
2	Tambourin Club Cournonterralais (Ligue ♂)	41	14	9	0	5	162	133	29
3	Union Sportive Poussan (Ligue ♂)	39	14	9	0	5	154	141	13
4	Tambourin Club Londonien (Ligue ♂)	37	14	8	0	6	148	136	12
5	Tambourin Club des Pennes Mirabeau (Ligue ♂)	34	14	6	0	8	147	147	0
6	TC Gignac 34 (Ligue ♂)	31	14	7	0	7	149	146	3
7	Lavérune (Ligue ♂)	29	14	5	0	9	122	157	-35
8	Avenir Narbonne Olympique Tambourin (Ligue ?)	16	14	0	0	14	103	182	-79

- o Coupe Nelson Paillou : appel à candidature pour l'organisation 2023.

✚ Point sur la coupe des vétérans :

- o Le tournoi des vétérans du 1er Octobre approche.
- o Sont inscrits : Balaruc, Montpellier, Notre Dame, Pignan et Lavérune (2 équipes)
- o 2 solutions :
 - Soit nous en restons à 6 équipes
 - Soit il en faut 3 de plus pour arriver à 9.
- o Je vous informe que les terrains retenus sont Lavérune, ST Georges et Pignan : 3 équipes par terrains le matin et finales l'après-midi à PIGNAN si 6 équipes uniquement les terrains de Lavérune et Pignan

RAPPEL :

Repas tiré du sac à PIGNAN, la Ligue prend en charge la « brasucade » et l'apéritif.

SERVICE CIVIQUE

Abandon pour la ligue de son agrément.

Nous préférons consacrer le temps de nos salariés et de nos bénévoles sur un autre objectif, prioritaire pour nous, notre organisme de formation. Pour autant, nous nous sommes engagés à accompagner les clubs qui souhaiteraient obtenir un agrément auprès des services départementaux. C'est le cas du club de GALLARGUES (30).

Voté à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Proposition de date si la salle est disponible : le samedi 19 novembre (matinée), proposition d'une paëlla en clôture si c'est possible dans les locaux de la Région.

Fin de la réunion : 22h10

le secrétaire général
Robert SERRANO



Fait à Montpellier le 13/09/2022

Le président
Denis ARRAZAT







ANNEXES**EMARGEMENT**

LOT

**COMITE DIRECTEUR
DU 2022-09-12 Emargements CD.xlsx**

Secrétariat

	Nom	Prénom	Qualité	Prévision	Réel	Signature
1	Mme GANIVENG	Patricia	Vice-Président Membre CD	Excusée	Excusé	
	Mme LOUAPRE	Noëlla	Démissionnaire			
2	Mme VEISSIERE	Magalie	Vice-Président Membre CD		X	
3	Mr ARRAZAT	Denis	Président Membre CD	Présent	X	
4	Mr BELHOUARI	Jean-Christophe	Membre CD			
5	Mr CASTILLO	Eric	Vice-Président Président CD11		X	
6	Mr CATALAN	Valentin	Trésorier Membre CD	Présent	X	
7	Mr ELICES	Célestin	Membre CD			
8	Mr ESTIMBRE	Nicolas	Membre CD	Après 20h	Excusé	
9	Mr GARNIER	Christophe	Président CD34			
10	Mr GOUNEL	Frédéric	Vice-Président Membre CD	Présent ?	X	
11	Mr OM	Patrice	Membre CD	Excusé	Excusé	
12	Mr RECASENS	Laurent	Membre CD			
13	Mr SERRANO	Robert	Secrétaire général Membre CD	Présent	X	
14	Mr VIDALER	Mathieu	Membre CD			
15	Mr LAMOLLE	Max	Chargé de mission	Présent	X	
16	Mr LABARIAS	Bernard	Chargé de mission	Présent	X	
17	Mr ROUSSE	Paul	Médecin			

INVITES						
18	FERRIER	Carole	Employé LOT	Présente	X	
19	DELANOY	Célia	Employé LOT	Présente	X	
20						
21						

Article 13

Le comité directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le président de la Ligue; la convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.

Le comité directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent (soit 6).

Inertain/e :	0		
Présent/e :	7	10/19	Présent/e
Excusé/e :	2	3/19	Excusé/e
Sans réponse :	8	6/19	Absents
Total	9/19	10/19	Total réel

2022-09-12 Emargements CD.xlsx